



TOURNOI SENIORS GBHC 10 & 11 MAI 2025

NIVEAUX :
Trophée Fédéral
Challenge Loisirs

GRAND BELFORT HOCKEY CLUB
PATINOIRE Christian OCHEM
PARC DES LOISIRS
90800 BAVILLIERS
www.hockey-belfort.fr



GrandBelfortHockeyClub



gbhc90



Le **GRAND BELFORT HOCKEY CLUB**
a le plaisir de vous convier à son
Tournoi Séniors 2025.

Le déroulement du tournoi avec la programmation
des matchs vous seront communiqués
ultérieurement, en fonction des équipes engagées.

TOURNOI SENIORS
Samedi 10 MAI et Dimanche 11 MAI 2025
Niveau Trophée Fédéral - Challenge Loisirs

/!\ Licences Loisir et compétition

INFORMATIONS IMPORTANTES

- **Repas.** Les repas (2 midis et 1 soir) vous seront proposés. Le prix sera compris entre 12€ et 20€ (en cours de finalisation). Vous pourrez communiquer avec l'organisation du tournoi pour la réservation (obligatoire) des repas.
- **Consommations.** Le bar de la patinoire sera ouvert durant les 2 jours. Une offre de boissons et de snack vous sera proposée pendant les deux jours.
- **Alcool.** L'alcool est interdit dans les vestiaires. S'agissant d'un tournoi sportif, une consommation modérée d'alcool est préférable.
- **Licences.** Seuls les joueurs ayant une licence Loisir dans sa fédération de hockey sur glace en catégorie sénior ou surclassé sénior pourront jouer. Pour les autres types de licence (hors hockey sur glace), veuillez contacter l'organisation du tournoi.
- **Matches.** Les matchs se dérouleront sur grande glace à 5 contre 5 + 1 gardien. La durée des matchs sera fonction du nombre d'équipes inscrites.
- **Inscription.** Les frais d'inscriptions sont fixés à 250€ par équipe.
- **Organisation du tournoi.** Xavier Chaubell et Corentin WOLFF : tournoi.seniors@hockey-belfort.fr





FICHE D'INSCRIPTION TOURNOI SENIOR 2025

Nom du Club :

Couleur de maillot 1 :

Couleur de maillot 2 :

Responsable d'équipe :

Téléphone :

Adresse mail :

(Partie à confirmer définitivement la semaine avant le tournoi)

	Licence	Nom	Prénom	N° maillot	Position
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					

INFORMATIONS POUR L'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, merci de renvoyer ce dossier par mail à l'adresse tournoi.seniors@hockey-belfort.fr ou par courrier à l'adresse suivante :

GRAND BELFORT HOCKEY CLUB
PATINOIRE DU GRAND BELFORT
PARC DES LOISIRS
90800 BAVILLIERS

Les frais d'engagement de 250 euros sont à régler avec l'inscription.

Le dossier devra comporter la fiche d'inscription et les frais d'inscription par chèque à l'ordre du Grand Belfort Hockey Club ou par virement bancaire.

Les frais de restauration seront à régler sur place le jour du tournoi (le nombre de repas devra être transmis au plus tard pour le 3 Mai 2025).

Crédit Mutuel						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	07013	00021761501	07	EUR	CCM VALDOIE GIROMAGNY	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)		
FR76	1027	8070	1300	0217	6150	107
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM VALDOIE GIROMAGNY				GRAND BELFORT HOCKEY CLUB		
22 RUE CARNOT				PATINOIRE DU GRAND BELFORT		
90300 VALDOIE				PARC DES LOISIRS		
☎ 03 84 46 55 05				90800 BAVILLIERS		
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.						
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ						

Règlement du Tournoi Séniors du 10 et 11 mai 2025 Grand Belfort Hockey Club



- I. Les équipes sont composées de minimum 10 joueurs + 1 gardien et au maximum 15 joueurs + 2 gardiens.
- II. Seuls les joueurs avec une licence valide sont autorisés à participer à ce tournoi.
- III. Lors de la première journée et le début de la deuxième, chaque équipe rencontre toutes les autres. A l'issue de ces rencontres aura lieu une phase finale de classement l'après-midi de la deuxième journée.
- IV. Durée des matchs : 25 minutes avec arrêt de chrono des 2 dernières minutes en cas de score serré.
- V. En cas de retard sur le planning la durée des matchs pourra être réduite pour assurer le bon suivi du planning.
- VI. 5 vs 5 (5 joueurs de champ et 1 gardien de but sur la glace).
- VII. Les équipes devront se présenter en bord de glace 5 minutes avant leurs matches.
- VIII. Échauffement sur glace sans palets durant 3 minutes.
- IX. Classement :
 - a. match gagné = 2 pts
 - b. match ex-æquo = 1 pt
 - c. match perdu = 0 pt
- X. Phase finale : séance de tirs au but si égalité à la fin du temps imparti.
- XI. Toute équipe non présente sur la glace au début du match est déclarée forfait avec une affectation de -1 pt et -5 buts au goal average.
- XII. En cas d'égalité entre deux équipes, seront pris en compte en premier lieu le score du match ayant opposé ces deux équipes, en dernier lieu le goal average général.
- XIII. L'arbitrage est assuré par des arbitres du club de Belfort. En cas d'absence d'un ou plusieurs arbitres, 1 joueur de chacune des équipes précédentes devra assurer l'arbitrage (les arbitres formés sont invités à se faire connaître). 1 pt de pénalité sera appliqué aux équipes ne présentant pas d'arbitre.
- XIV. Les pénalités mineures se traduisent par un tir de pénalité / les pénalités majeures valent l'exclusion du match.
- XV. Chaque équipe sera responsable des dégâts occasionnés dans l'enceinte du complexe sportif.
- XVI. Alcool / bouteilles en verre sont interdits dans les vestiaires.
- XVII. Le règlement du Trophée Fédéral est applicable, c'est-à-dire sans charge autorisée.
- XVIII. L'esprit «Fair-Play» doit primer. Plaisir et convivialité doivent être les mots d'ordre.
- XIX. Les équipes et dirigeants veilleront à ce que les comportements restent irréprochables. Tout engagement au tournoi implique, pour chaque équipe engagée et chaque joueur, le respect des autres joueurs, des arbitres et des dirigeants.
- XX. L'organisation décline toute responsabilité en cas de dégradation ou de vol du matériel personnel.
- XXI. Un roster devra être fourni au plus tard le 3 mai 2025